

<https://cdurable.info/Prix-Entreprises-et-Environnement-2009,2185.html>

# Prix Entreprises et Environnement 2009 : 8 entreprises distinguées pour leurs initiatives innovantes en de développement durable



Date de mise en ligne : dimanche 6 décembre 2009

- Développement Durable en action -

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés

---

**Les Prix Entreprises et Environnement, organisés par le ministère en charge du Développement durable en collaboration avec le Crédit coopératif et l'association Orée, récompensent des entreprises ayant engagé des démarches exemplaires afin de maîtriser et réduire les impacts de leurs activités et/ou de leurs produits et services sur l'environnement.**

Cette année, les Prix Entreprises et Environnement et les Trophées des technologies économes et propres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont été fusionnés. A l'occasion du salon Pollutec à Paris Nord Villepinte, Michèle Pappalardo, Commissaire générale au développement durable, et François Moisan, Directeur Stratégie Recherche de l'Ademe, ont décerné le 1er décembre les prix à huit entreprises. Les huit lauréats sont distingués selon quatre catégories : "**Ecoproduit pour le développement durable**", "*Management et initiatives*", "**Technologies économes et propres**" et "**Coopération internationale**".

## Catégorie Ecoproduit pour le développement durable

► **Bio Création**, entreprise agro-alimentaire, a reçu le Prix "*Ecoproduit pour le développement durable 2009*" pour la "*Palette Logistique*" : il s'agit d'un système constitué de deux palettes distinctes, conçu pour optimiser le transport et le stockage des marchandises.

Constat : 12 milliards de palettes sont utilisées dans le monde et 1,5 milliards de palettes neuves sont mises sur le marché chaque année. En France, 2 millions de palettes circulent quotidiennement sur les routes et 220 000 palettes sont mises au rebut chaque jour (le plus souvent par broyage).

Réponse : Il s'agit d'un système logistique, constitué de deux palettes distinctes et conçu pour optimiser le transport et le stockage des marchandises. Chacune des deux palettes - l'une pour le transport, donc « dynamique », et l'autre pour le stockage, donc « dormante » - répond à un cahier des charges spécifique. Ces deux palettes sont pliables, d'où un gain de volume et de place au sol pour ranger les palettes « à vide ». En dissociant les deux fonctions de transport et de stockage, le système permet en outre d'éviter les éventuelles contaminations chimiques ou biologiques associées à la circulation des palettes classiques. Il contribue ainsi à instaurer une « barrière sanitaire » entre les usines de production, les entrepôts de stockage, les plate-formes de distribution et les usines ou magasins qui reçoivent des marchandises sur palettes. Par rapport aux palettes classiques en bois, les palettes de BIO CREATION sont 6 fois plus légères et 11 fois moins encombrantes quand elles sont pliées. Elles sont constituées d'un matériau composite très résistant, qui garantit une viabilité du produit pendant 20 ans. Elles intègrent une puce RFID qui permet l'identification et la traçabilité de chaque palette.



▶ Dans la catégorie " *Ecoproduit pour le développement durable* ", la société **Aubrilam SAS** a également reçu une mention spéciale du jury pour le mât d'éclairage public en bois "*Moshi*" qui émet 2,8 fois moins de CO2 pour sa fabrication par rapport à un mât métallique.

Avec la matière première bois, Aubrilam a orienté ses valeurs vers le respect de l'environnement et s'est engagé dans une démarche d'éco-conception. Elle propose aujourd'hui un support pour l'éclairage public (le mât MOSHI), le choix du matériau bois permettant d'optimiser le bilan écologique du produit, calculé selon une méthode normalisée (Analyse du Cycle de Vie). Aubrilam a créé un éco-comparateur, qui permet aux concepteurs de déterminer de façon quantifiée les gains environnementaux associés à chacun de leurs projets. Il est à ce jour le seul fabricant de mâts à utiliser ce type de démarche.

La généralisation de l'utilisation du mât en bois MOSHI à l'ensemble du marché français permettrait chaque année :

- ▶ de stocker dans le matériau bois environ 55 000 tonnes de CO2, ce qui représente 8,25% des quantités annuelles de CO2 émises par ailleurs pour faire fonctionner l'ensemble des lanternes du parc déjà installé (source ADEME),
- ▶ d'économiser 134 mégawatts.heures, ce qui représente 2,4% de la consommation annuelle des lanternes du parc installé (source ADEME),
- ▶ d'éviter 2 435 tonnes de déchets dangereux.

▶ Pour en savoir plus : [Téléchargez la revue interne Harmonies Hors-Série Développement Durable](#) ou [visitez le site de l'entreprise](#)

## Catégorie Management et initiatives pour le développement durable



▶ De son côté, **EURO-NAT**, entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique, a reçu le "*Prix Management et initiatives*" pour "*sa volonté d'intégrer à sa politique globale une démarche durable et d'atteindre des objectifs sociaux, éthiques et environnementaux avec l'aide d'un Responsable Développement Durable spécialement mandaté*".

La société EURO-NAT fait partie du groupe EKIBIO. Depuis sa création en 1988, elle est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique. Tous les produits sont certifiés par Ecocert et, en outre, des filières équitables ou solidaires ont été mises en place pour certains de ses approvisionnements. Sensible depuis plus de 20 ans aux préoccupations environnementales et sociales, la société développe depuis 2008 un fort investissement et un plan d'actions, spécifiquement orientés vers le développement durable. Cet engagement s'est traduit par la définition de trois séries d'objectifs à atteindre :

▶ Objectifs environnementaux : mise en place d'énergies renouvelables et économie d'énergie, réduction des

quantités de déchets, récupération et recyclage (notamment : tous les emballages en carton utilisés repartent chez le fournisseur pour être recyclés).

- ▶ Objectifs sociaux : volonté de situer l'homme au coeur des préoccupations et des échanges de l'entreprise.
- ▶ Objectifs éthiques : développement du commerce équitable en partenariat avec l'association Bolivia Inti (mise en place de cuiseurs solaires en Bolivie et en France), filière bio-solaire (partenariat spécifique avec des producteurs de céréales), mécénat local.

La direction a pris l'engagement de veiller à ce que les moyens soient mis en oeuvre afin d'atteindre ces objectifs. Elle a ainsi donné mandat à un Responsable Développement Durable de veiller au bon fonctionnement du système et au maintien de « l'esprit environnement » au sein du groupe.

Chaque membre du personnel, dans son domaine de compétence, est responsabilisé et contribue à l'application de cette politique (tri des déchets, meilleure qualité de vie). Grâce à sa politique globale de développement durable, EURONAT a constaté une hausse de sa part d'énergie verte (+10%), une baisse de 50% du volume de ses déchets et une réduction de 58 % de sa consommation d'eau. Par ailleurs, dans le cadre d'une politique de compensation carbone, 200 arbres seront plantés à la fin de l'année 2009 et 560 autres arbres sont déjà prévus courant 2010.

- ▶ [Pour en savoir plus, visitez le site de l'entreprise](#) - [Consultez le site NATURE VIVANTE, la Fondation d'entreprise du Groupe EURO-NAT](#) - [Téléchargez le PDF concernant le projet compensation Carbone de l'entreprise](#)



- ▶ Dans la catégorie "*Management et initiatives pour le développement durable*", l'entreprise de jardinerie **Botanic** développant une offre alimentaire a également reçu une mention spéciale du jury concernant le dispositif '*éco-jardinier*' qui a notamment abouti à la suppression totale des engrais et pesticides chimiques en 2008. En parallèle, un plan sur trois ans vise à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'ensemble de son offre de produits.

Créée en Savoie en 1995 par 3 familles d'horticulteurs, **botanic®** est une entreprise qui tire de ses origines un lien très fort avec la terre et le vivant. L'entreprise a d'abord pris une série d'initiatives en faveur de l'environnement : conception des magasins en bois, communication sur papier recyclé depuis l'origine, suppression du mobilier de jardin en PVC en 2001 et des prospectus publicitaires en 2004.

Depuis 2005, le développement durable s'inscrit au coeur de son projet d'entreprise, avec comme première étape la mise en place du dispositif « éco-jardinier » en 2006, aboutissant à la suppression totale des engrais et pesticides chimiques en janvier 2008. Botanic propose depuis une gamme de 1000 références labellisées éco-jardinier.



Depuis 2007, **botanic**® s'est donné pour mission de promouvoir « *un nouveau mode de vie* ». Deux nouveaux univers, le « *marché bio* » et le « *café-philo-écolo* » sont intégrés progressivement dans les magasins. L'année 2007 marque ainsi un tournant décisif pour **botanic**® qui décide de quitter l'univers classique de la jardinerie pour devenir l'enseigne d'un nouveau mode de vie.

En parallèle, **botanic**® lance le « Pacte botanic® pour un nouveau mode de vie » : un plan sur 3 ans qui vise à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'ensemble de l'offre produits.

Au-delà de la mutation de l'offre, **botanic**® travaille également sur l'intégration du développement durable dans les bâtiments et les pratiques internes et prend des initiatives sur le plan social : création de l'association des Entreprises Humaines (2004), déploiement de formations au « *management par le calme* », mise en place d'un baromètre social (2006) et d'une mission Handicap (2007).

► Pour en savoir plus : [téléchargez le rapport développement durable en PDF de Botanic](#) (2008) ou [visitez le site de l'entreprise](#).

## Catégorie Technologies économes et propres pour le développement durable

► **Les Ateliers de l'Argoat**, société productrice d'andouilles et andouillettes, s'est vue décerner le Prix "*Technologies économes et propres 2009*" pour la récupération et la transformation de graisses animales en bio-combustible : "*la collecte des déchets graisseux, leur transformation en combustible et l'utilisation de celui-ci ont permis de réduire de 23 % les charges polluantes aqueuses, de 50 % les déchets et de 60 % la consommation d'énergie d'origine fossile de l'entreprise*", précise le ministère.

La société Atelier de l'Argoat produit chaque année environ 500 tonnes d'andouilles et andouillettes dont 90% de produits élaborés à la main dans le respect du Code des Usages. 60% de la production totale correspond à La Véritable Andouille de Guémené à l'Ancienne.

Cependant, les produits finis ne représentent que 30 % des matières premières achetées. Les 70 % restants sont principalement des rejets polluants constitués de graisses et d'eau. L'entreprise a donc mis en oeuvre une solution globale et systémique de valorisation de ces déchets par transformation en biocombustible et en co-produit commercialisable.

Pour ce faire, les graisses sont piégées dès la table de travail et sont ensuite fondues et déphasées dans un décanteur lamellaire pour séparer l'eau et les matières solides de l'huile animale.



L'installation a coûté 380 000 Euros et a bénéficié de 104 000 Euros de subvention de l'ADEME, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Général d'Ile et Vilaine. Celle-ci a ainsi permis de réduire les impacts environnementaux de façon significative.

- ▶ Les charges polluantes ont été diminuées de 23%,
- ▶ Le taux de restitution de l'eau à la sortie du processus de production a été augmenté de 10%
- ▶ La consommation d'énergie fossile a diminuée de 60% du fait de l'utilisation du nouveau combustible issu des graisses animales.

De plus, l'installation génère des économies induites non négligeables :

- ▶ sur la facture d'assainissement,
- ▶ par la vente du surplus d'huile animale,
- ▶ par la diminution de 50% de la facture d'enlèvement des déchets,
- ▶ et la diminution de 20% de la facture d'électricité et bien entendu de 60% de celle de gaz.

A ce bilan déjà très positif, s'ajoute une baisse significative du nombre d'accidents du travail du fait de l'amélioration de la propreté des zones de travail moins graisseuses et donc moins glissantes. La Politique Environnementale de l'Atelier de l'Argoat, se base sur un engagement quotidien de toute l'équipe de ne rien laisser au hasard. Ainsi, chacun reste à l'affût de toute nouveauté réglementaire et de toute innovation technique qui pourrait soutenir leurs efforts de réduction des impacts environnementaux de leur activité.

▶ Dans la catégorie "*Technologies économes et propres*", **Lanxess Elastomeres**, producteur de caoutchoucs synthétiques, a pour sa part reçu la mention spéciale "*Traitement des rejets atmosphériques*" pour sa réduction de composés organiques volatils (COV) : "*le dispositif innovant permet de récupérer 95 % des émissions canalisées de COV. Les COV sont ensuite détruits tout en produisant une énergie qui est elle-même récupérée et utilisée au sein de l'entreprise*".



LANXESS Elastomères produit, sur son site de Port-Jérôme, des caoutchoucs synthétiques par un procédé de polymérisation utilisant un solvant organique. Ces caoutchoucs sont destinés à l'industrie des pneumatiques (bande de roulement, flancs) et vendus dans le monde entier (80% à l'export). Afin de limiter ses émissions de Composés Organiques Volatils (COV) générées principalement par le solvant (coupe d'hexane) et, ainsi, de réduire son empreinte environnementale, LANXESS Elastomères a mis en place en 2008 une solution de traitement de l'air particulièrement innovante et performante au niveau des unités de séchage du caoutchouc.

C'est une installation composée de deux technologies complémentaires ; l'une de concentration des COV et l'autre, d'oxydation thermique régénérative. L'étape de concentration, fait appel, après plusieurs étages de filtration, à une absorption sur un support de zéolites au rendement d'épuration particulièrement élevé et supportant les hautes températures et le fort taux d'humidité qu'imposent les conditions de fabrication. Les COV piégés lors de cette étape sont ensuite désorbés par de l'air chaud et envoyés vers l'unité d'oxydation pour être détruits. L'intérêt de cette seconde opération est de n'utiliser que peu d'énergie, la réaction étant « autotherme » (c'est-à-dire s'entretenant par

elle-même) et la chaleur produite est valorisée au sein de l'unité de production. Ce procédé permet ainsi au site de Port-Jérôme de réduire de 95% ses émissions de COV canalisées sans aucune émission supplémentaire de gaz à effet de serre.

► Pour en savoir plus : [consulter le site de l'entreprise.](#)



► De son côté, **Club Méditerranée** a reçu la mention spéciale "*Technologie et développement durable*" pour la mise en place d'un traitement écologique de ses eaux usées au club "*la Plantation d'Albion*" de l'Ile Maurice équipé de jardins Filtrants®, une station végétale ne générant aucune nuisance et aucun rejet.

Le Club Med « La Plantation d'Albion », situé à l'île Maurice, est le premier grand « resort » de luxe équipé de Jardins Filtrants® pour traiter toutes ses eaux usées. La qualité des eaux obtenue permet une réutilisation de toutes les eaux traitées pour l'irrigation des espaces verts. Pour cette réalisation, le Club Méditerranée s'est appuyé sur l'expertise de la société française Phyto restore qui a conçu une véritable station végétale très esthétique au sein du Village pour traiter 400 M<sup>3</sup> d'eaux usées par jour sans générer aucune nuisance.

Le fonctionnement de cette station de traitement des eaux usées absorbe aisément les variations de charge importantes et résiste aux conditions météorologiques parfois extrêmes. La station ne nécessite pas l'intervention d'experts pour la maintenance et se passe totalement de produits chimiques. Enfin, la question des boues ne se pose même pas puisqu'elles s'intègrent à la végétation de la station.



Par ailleurs, une véritable zone humide a été créée alors que beaucoup sont en voie de disparition sur l'Ile Maurice. De plus, cette zone humide dispose de nombreuses plantes indispensables pour la survie d'oiseaux tropicaux et elle permet également de créer un site conservatoire pour la biodiversité locale qui s'est vite appropriée cet espace privilégié.

Cette réalisation montre qu'il est possible de faire une opération de traitement d'eau dans un pays tropical tout en restaurant des ressources locales et en réalisant une opération financière très intéressante. Les coûts

d'investissement sont en effet légèrement inférieurs à ceux d'une station traditionnelle en béton à boue activée et surtout, les coûts de fonctionnement sont particulièrement réduits car il n'y a besoin ni d'électricité, ni de produits chimiques.

► Pour en savoir plus : [sur la politique de développement durable de Club Méditerranée](#)

## Catégorie Coopération internationale pour le développement durable

► Enfin, la société **Signaléthique** a reçu le Prix dans la catégorie "*Coopération internationale pour le développement durable 2009*" pour son offre de cadeaux d'affaires issus du commerce équitable : cette entreprise travaille exclusivement avec des coopératives membres de la WFTO (Organisation mondiale du commerce équitable) et sensibilise les artisans locaux à l'éco-conception des produits.

Signaléthique se définit comme une entreprise citoyenne : elle est née de la volonté de montrer que l'économique et le social peuvent aller de pair. Cette volonté s'exprime par son implication dans le développement d'une offre adaptée à une cible professionnelle pour faire entrer le commerce équitable dans l'entreprise : elle est spécialisée dans les cadeaux d'affaires et les objets promotionnels issus du commerce équitable.

Signaléthique travaille exclusivement avec des coopératives membres de la WFTO (Organisation Mondiale du Commerce Équitable), qu'elle rencontre plusieurs fois par an. Après un travail de design réalisé en France, les nouveaux produits sont développés avec les artisans locaux, en respectant leur savoir-faire et leur identité culturelle. L'offre proposée est donc le résultat d'un véritable échange de savoirs-faire et de compétences.

Les coopératives sont accompagnées dans la gestion des différents projets. Au niveau économique, des objectifs de chiffre d'affaires sont fixés avec chaque coopérative. Ces objectifs de croissance participent à l'amélioration de leur niveau de vie.

En terme de progrès social, l'entreprise soutient des coopératives au projet social fort, comme une coopérative en Inde, qui emploie et forme des personnes seules au parcours difficile, très souvent rejetées du système. En France, les opérations de colisage sont confiées à un ESAT qui oeuvre à l'insertion de personnes handicapées.

Sur le plan environnemental, les artisans sont sensibilisés à l'éco-conception des produits, en cherchant avec eux des matières premières et des procédés respectueux de l'environnement. L'acheminement des marchandises par voie maritime est privilégié et l'entreprise investit dans un programme de compensation carbone. Aujourd'hui, Signaléthique donne du travail à une dizaine de coopératives en Asie et met en place chaque année plusieurs projets sociaux pour améliorer le quotidien des artisans et de leur famille.

► Pour en savoir plus : [visitez le site de l'entreprise](#)

Ces Prix Entreprises et Environnement verront leurs meilleurs dossiers transmis au concours européen "*European Business Awards for the Environment*" piloté par la Commission européenne.